



Membre de la FNPPSF
Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France
Membre du CRPLPL
Comité Régional des Pêcheurs de Loisir du littoral des Pays de la Loire

Site : www.maupas-plaisanciers.com

INFO OCTOBRE 2013

Jacques FLATIN
Président
Tél. 07 61 18 49 01
Email : jacques.flatin@gmail.com

Alain BRAUD
Secrétaire
Tél. 06 82 76 15 58
Email : alain.braud01@yahoo.fr

LE MOT DU PRESIDENT

Depuis plusieurs années, notre Fédération et son Président Jean KIFFER mettaient tout en œuvre pour réaliser une réunion plénière où seraient présentes toutes les Associations solidaires pour peser de tout leurs poids et faire aboutir leurs valeurs, leurs revendications, leur vision d'une pêche maritime de loisir et d'une plaisance éco-responsable.

Les 14 et 15 novembre prochains à St Nazaire se réuniront cinq fédérations :

Fédération Française de Pêche en Mer – FFPM.

Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France – FNPPSF.

Fédération Chasse Sous Marine Passion – FCSMP.

Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins- FFESSM.

Union Nationale des Associations de Navigateur – UNAM.

Elles seront accompagnées d'une vingtaine d'institutionnels et de partenaires comme les professionnels de la filière nautique. Les sujets abordés seront nombreux.

Ces 1^{ères} Assises Nationales des Pêches de Loisir en Mer et de la Plaisance sont ouvertes à tous.

Vous trouverez sur le site de Maupas Plaisanciers toutes les informations nécessaires pour vous inscrire et je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je ne manquerai pas de vous faire part des synthèses qui sortiront des différentes commissions.

Je me suis rapproché de la Gendarmerie Maritime des Sables d'Olonne pour demander explications et confirmation de la réglementation applicable quant à la navigation des Annexes dans la zone des mouillages et pour organiser en présence de gendarmes une réunion « sécurité-réglementation » en début de saison 2014.

Je vous ferai part de la réponse obtenue dès réception.

Jacques FLATIN
07 61 18 49 01

LE MOT DU SECRETAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

L'actualité récente et les propos divergents entendus sur « Radio Ponton » concernant la navette me donnent l'occasion de vous transmettre les renseignements en ma possession.

Avant tout :

Il serait souhaitable de Consulter régulièrement le site AMP : www.maupas-plaisanciers.com

Vous aurez des renseignements régulièrement mis à jour. A ce sujet le site vient d'être « relooké »

La nouvelle Webcam de la capitainerie est appréciée de tous. Nous avons en temps quasi réel l'état de la houle, la fréquentation du parking etc. (à ce sujet, c'est la première année où la plate-forme de circulation a été respectée, pas de remorque dans tous les sens, voitures bien stationnées).
Le parking réservé a été beaucoup fréquenté, voir souvent plein mais pas toujours occupé par ceux qui y étaient autorisés (Prêt du badge, oubli et autres).

BILAN NAVETTE 2013 POUR CEUX QUI NE SONT PAS ABONNES OU QUI N'ACHETENT PAS LE JOURNAL

Ouest-France DU Mardi 15 OCTOBRE 2013

« 3 450 personnes transportées par la navette du port ».

*« Photo représentant le buggy et son
Canot pneumatique sous le regard
De Quelques utilisateurs ».*

« Compte-tenu du succès rencontré par le système de navette de port, le canot pneumatique sera remplacé par une embarcation plus grande ».

« C'était une nouveauté cet été à l'embarcadère. Un service de navette gratuite était à la disposition des utilisateurs de mouillages de la zone du Maupas (coût imputé sur la location des corps-morts du Maupas). Avec 3 450 personnes transportées entre début Juillet et fin Août, et des pointes à 175 passagers en une journée, cette innovation a connu un réel succès. « Pour cela, nous avons recruté pour la saison 3 personnes titulaires du diplôme autorisant le transport des passagers, nous avons aussi acheté un canot pneumatique et l'armement de sécurité obligatoire et établi des plannings de fonctionnement », explique Christian DANIGO en charge des mouillages.

Le principe de cette navette sera maintenu pour la saison 2014, avec quelques modifications allant dans le sens d'une amélioration du service, en terme de périodes d'utilisation, de plages horaires de fonctionnement ou de transport de matériel à marée basse. Un nouveau canot plus spacieux devrait rendre le service plus efficace en réduisant les délais d'attente.

Les travaux d'aménagement de la cale ont reçu l'approbation de la préfecture. Ils devraient débiter cet hiver pour une mise en service avant le début de la saison 2014 ».

Depuis de nombreuses années les plaisanciers tranchais et plus particulièrement notre association se mobilisaient pour obtenir une amélioration et davantage de sécurité lors des embarquements et débarquements dans les annexes. L'idée d'une « **navette** », mainte fois évoquée dans le passé, fut retenue début 2013.

3 personnes titulaires d'un diplôme très spécifique « capitaine 200 » furent recrutés pour assurer le transport des personnes. Un zodiac et du matériel de sécurité obligatoire furent achetés. Après observations chacun a pu constater que le **succès était au rendez-vous.**

Mais il ne faut pas en rester là. Nous allons être attentifs aux améliorations souhaitées par tous les usagers.

Nous souhaitons que l'amplitude et la fréquence de la navette soient augmentées. Nous souhaitons que les horaires de la capitainerie soient adaptés aux pointes de fréquentation. Par gros coefficients il serait opportun d'organiser, des voyages permettant de transporter du matériel.

Une embarcation plus importante permettrait une rotation des embarquements plus rapide.

Je ne manquerai pas de revenir vers vous dès que les travaux annoncés par notre Président débiteront. Ils doivent être réalisés cet hiver pour être achevés avant le début de la saison (avril 2014).

Merci de me faire part de vos remarques et de vos suggestions. C'est maintenant que les décisions devraient être prises par la Municipalité. N'attendez pas. Ecrivez-moi.

Amitiés

A. BRAUD

Secrétaire